

Commentaires reçus

Modification règlementaire – Règlement numéro 350-117

Commentaire 1

2021-05-19 à 14:40

Carole Purtell

Je ne suis pas d'accord avec cette modification car ce seront des unités LOCATIVES de 3 étages qui vont côtoyer des maisons unifamiliales alors que le projet initial prévoyait des habitations à 2 étages seulement pour PROPRIÉTAIRES. Perte du jardin linéaire (banc, sentier piétonnier, aire de repos, zone de jeux) et du parc Notre-Dame initialement prévus. Le sentier piétonnier déjà là sera enlevé. En résumé, beaucoup moins d'espace vert, trop d'unités locatives, trop de stationnements.

Commentaire 2

2021-05-19 à 17:31

Mariette Thibault

Ces constructions vont amener un surplus d'autos et de la pollution et un surplus de bacs à ordures et cabanons. Je suis d'accord à la construction de condos à 5 unités avec garage intérieur.

Commentaire 3

2021-05-20 à 10:51

Solange Pelletier

Respecter environnement actuel. Stationnement extérieur va causer des îlots de chaleurs. Notre vue polluée par les cabanons et les gros bacs à vidanges. Augmentation du trafic sur la rue du golfeur qui est déjà très achalandée. Je demande le statut quo.

Commentaire 4

2021-05-22 à 11:43

Guylaine Jutras

Bonjour Je suis en interrogation pour que ce règlement au changement de zonage passe Je tiens à vous signaler mes points en désaccord Les stationnements extérieurs feront de la pollution par le bruit des moteurs en plus de la pollution du gaz des moteurs qui rouleront en hiver afin de réchauffer la voiture. (GAS) Les stationnements extérieurs demandent de l'asphalte qui causera des îlots de chaleurs et enlèvera de la verdure (arbres et gazon vs urbanisme) pour l'oxygénation de l'air. En plus lors de forte pluie les égouts devront fournir l'évacuation de l'eau des stationnements. Ceci peut avoir un impact d'inondation dans le secteur sur les infrastructures de la ville. (Refoulement des égouts pluviaux). Une forte augmentation du trafic sur la rue des golfeurs. (Augmentation d'au moins 200 allées et venues quotidiennes des voitures). Amoncellement de neige pour le déblayage des stationnements. Le bruit des déneigeurs pour les stationnements. Il va avoir une augmentation significative de la circulation des voitures à l'arrière du 4625 du vert par le stationnement qui desservirait les 18 unités minimums. Il va avoir une augmentation des bacs à ordures, recyclage et organiques. Il va avoir les cabanons extérieurs Ceci

est très désagréable pour la vue du 4625 du vert. Nous sommes d'accord à la construction de condos tel que convenu au plan initial soit des immeubles de 5 unités avec garage intérieurs afin de conserver la verdure et le plan d'urbanisme promis. Ceci est pour conserver la valeur de nos unités. J'aurais peut-être une solution pour la densité qui pourrait résoudre le problème d'un promoteur. Je serais d'accord pour avoir des unités de 5 condos jumelés (10) (10 par immeubles avec 5 garages par immeuble de 5 unités) d'après moi il éliminerait les stationnements extérieurs (couteux) et il aurait seulement un logement au sous-sol terrasse. Il construirait le même nombre d'unités qui est prévu dans sa demande. Les logements auraient une meilleure valeur locative avec garage. On élimine les stationnements les cabanons le bruit etc... Ceci respecterait le plan d'urbanisme initial et serait en concordance avec nos genres d'immeuble. Cordialement!

Commentaire 5

2021-05-22 à 17:06

Daniel Bourgault

Le projet 350-117 ne répond pas à nos aspirations de propriétaires. En 2012, lors de l'achat de notre propriété, on nous avait vendu un projet comportant 30% espaces verts, trois parcs, des aires de repos, un sentier linéaire verdoyant et une densification raisonnable. Nous n'avons pas pu résister à cette qualité environnementale qu'offrait le site, d'autant plus que celui-ci s'inscrivait dans une vision de développement durable raisonné. Certains parmi vous me diront qu'il y a eu beaucoup de changements depuis la création du Domaine sur le Vert. Vous avez entièrement raison mais, nous sommes rendus plus loin que ce que vous mentionnez. Le développement durable DOIT s'effectuer en égal équilibre entre l'environnement, le milieu social et l'économie. Or depuis le début, seule l'économie est le moteur du développement durable à Saint-Hyacinthe. Le projet initial le Domaine sur le Vert phase 1 prévoyait 225 unités d'habitation. Aujourd'hui, en maintenant la construction des immeubles initialement prévus dans la zone 9010-H12, nous obtiendrions 329 unités d'habitation, soit 46% de plus en densification. À ce titre, nous croyons avoir fait notre part au chapitre de la densification municipale. Vous nous mentionnez que le gouvernement oblige la Ville à densifier. Vous pourriez aisément utiliser votre droit de subsidiarité et décréter ne pas accroître davantage la densification initiale de cette zone 9010-H12 puis ainsi éviter une pénalité quelconque. 329 unités de logement représentent environ 460 voitures qui empruntent une seule et même voie d'accès au Domaine sur le Vert, celle des Golfeurs. La circulation routière n'est pas toujours aisée et la sécurité pas toujours à son maximum. L'accroissement de la densification n'améliora pas la situation, tout comme celle de la sécurité lors de la promenade des enfants et la circulation en vélo ou en trottinette ou en patin des jeunes et moins jeunes. 460 véhicules augmentent et concentrent les GES du secteur en plus d'encombrer les rues par manque d'espaces de stationnement. L'obligation de planter des haies n'empêchera pas les faisceaux lumineux des véhicules de nous déranger et surtout n'atténueras pas le bruit du va-et-vient des voitures ainsi que tout le reste. L'obligation d'installer une haie est comparable à mettre un simple « plaster » sur une plaie importante. Accroître davantage la densification n'est pas une solution raisonnable pour la qualité de vie que nous avons achetée à fort prix. Elle ne l'est pas davantage pour ce que la population de 2021 recherche par son développement durable. Finalement ce projet n'est pas conforme aux idées énumérées au plan de développement durable de la Ville de Saint-Hyacinthe. Le projet proposé aura aussi une incidence marquée sur la valeur de nos propriétés. Certaines vont perdre au minimum le tiers de la valeur du marché. Elles ne pourront jamais récupérer leur perte et encore moins le pouvoir de vente qu'elles devraient avoir. Iriez-vous investir 350 000\$ pour un condo dont la vue de votre galerie se limite à un grand stationnement et au dos de trois immeubles imposants? Pourquoi devrions-nous, une fois de plus, payer pour un projet non livré? Dites-moi pas que nous pourrons

récupérer un jour notre mise. De un, vous ne pouvez me l'assurer totalement, de deux, nous n'avons pas investie sur une propriété pour perdre en valeur immobilière, puis de trois, vous ne me donnerez pas la différence de la perte aussi facilement. Si vous êtes sensible à la perte que peut subir les promoteurs, vous devriez l'être tout autant pour les citoyens qui vous ont fait confiance en vous élisant. Les grands stationnements extérieurs proposés dans le projet, créeront des îlots de chaleur et diminueront la canopée du secteur. Rien pour diminuer l'augmentation des changements climatiques. Le projet tel que proposé n'est pas du développement durable au vrai sens du terme. Nous parlerons de développement durable lorsque : • les stationnements seront souterrains, quoique l'idéal serait de nous affranchir de la voiture; • l'indice de canopée sera augmenté réellement mais pas seulement en obligeant l'implantation de haies; • le pourcentage d'espaces verts sera augmenté; • la densification sera conçue à l'échelle humaine. Mesdames et messieurs les élus, vous avez le pouvoir d'éviter que le projet initial du Domaine sur le Vert phase 1 soit un échec total. Nous avons perdu beaucoup dans cette aventure, demandez nous en pas davantage. Le Domaine sur le Vert a signé un contrat avec la Ville de Saint-Hyacinthe. Il devait vous livrer, ainsi qu'à nous, un magnifique projet domiciliaire. Il doit respecter son engagement. La construction d'immeubles à 4 condos avec garages souterrains serait acceptable. Daniel Bourgault 15825 ave. de l'Albatros Saint-Hyacinthe, Qc J2T 0A7

Commentaire 6

2021-05-23 à 19:27

Joanne Tétrault

Je m'oppose à l'adoption du premier projet de règlement numéro 350-117 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 en ce qui a trait à la zone 9010-H-12 secteur Douville. Tout d'abord nous avons acquis un terrain pour y construire notre propriété au Domaine sur le Vert autant pour l'emplacement que pour l'ensemble du projet proposé: davantage de zones vertes, jardins linéaires proposés ainsi que de petits parcs aménagés. Wow! nous voulons habiter ici. Tout en sachant très bien que des condos viendraient s'ériger derrière chez nous: stationnements souterrain, immeubles à deux étages de 4 condos. Bon faut ce qui faut... Voilà plus de huit années passées, même plus pour d'autres résidents, plein de constructions érigées mais pas de nouvelle rue permettant de faire lesdits condos. Pourquoi? Spéculation, budgets municipaux? Quoi qu'il en soit, nous profitons d'un environnement agréable, paisible et convoité disons-le: jardins linéaires (bien qu'entre temps nous en ayons perdu quelques-uns par privatisation d'espace) piste cyclable, ancien golf disponible pour la marche ou l'entraînement. Bref tout ce qui nous a attiré ici et à quoi nous aspirions. Mais là, vous espérez que nous acceptions de perdre ce pour quoi nous avons rêvé, investi et choisi? Les choses ont changé. Mais que fait-on pour contrer la crise climatique? Des stationnements qui vont créer des îlots de chaleurs; plus de bâtiments lorsque l'on sait combien la construction est un secteur des plus polluants; augmentation de véhicules sur une seule artère. La pandémie et le confinement subi par nous tous, ont très bien mis en évidence le fait que notre santé est plus que jamais liée à celle de nos environnements. En 2021, densification et environnement sont des idéologies contradictoires. Mais où intervenez-vous, Élu, pour faire de notre ville un endroit agréable dans un environnement sain, durable et attractif? N'attendez pas que Domaine sur le Vert devienne Domaine sur le Bitume! En conclusion, lors d'un échange avec Monsieur S. Gagnon, il a dit vouloir mettre fin à la phase 1 du Domaine sur le Vert tout en respectant le rêve de son père. Et bien c'était et c'est toujours notre rêve de demeurer ici! Respect! Bien à vous Joanne Tétrault

Commentaire 7

2021-05-24 à 09:23

Ian Purtell

Je suis contre le projet pour plusieurs raisons, le projet initial était de plus grande qualité avec stationnement souterrain à l'époque et c'était des Condos. Vous offrez maintenant des stationnement extérieurs avec du locatifs en plus. De puis l'arriver de nombreux locatifs à l'entrée du golf à droite et à l'extrémité gauche du domaine cela à augmenter l'achalandage des véhicules qui roulent à grande vitesse dans nos rues. Cela fera inévitablement plus de trafic et de circulation dans notre petit secteur. Vous parlé souvent du mot densification, mais la densification viens avec plus d'achalandage, plus de vas et viens, plus de circulations, les locataires bouges beaucoup plus que les propriétaires et cela est un fait établi. Notre secteur est un secteur paisible où ne souhaitons pas voir ce type d'établissement. Des semis détachés seraient beaucoup plus le bienvenue. De plus que le visuel avec les propriétaires qui auront directement derrières leur maison, ce futur projet. Non merci, je suis tout à fait contre. Bonne journée.

Commentaire 8

2021-05-24 à 11:06

Jean Frechette

Ce projet n'est absolument pas conforme aux promesses qui nous ont été faites lors de l'achat de otre terrain. Ce devait être des condos avec stationnements intérieures semblables à ceux qui existaient déjà à ce moment-là avec piste cyclable/piétonnières et beaucoup de verdure. Ce projet doublera le nombre de personnes prévu en plus des véhicules extérieurs qui viendront trop près de ma limite de terrain; sans compter du bruit occasionné comme par exemple le ramassage des déchets et de la neige en hiver. De plus j'ai peur de la vue en plongée que les futurs occupants auront dans ma cour arrière et même ma pièce vitrée qui donne actuellement sur le champs.

Commentaire 9

2021-05-24 à 14:06

Chantal Dubuc

Il est hors de question que ce projet aille de l'avant, et ce, pour la simple et bonne raison que ce secteur doit demeurer tel que le projet initial en faisait mention. Le fait de bâtir un ensemble de blocs multi-logements enlève le cachet initial pour lequel bon nombre de propriétaires occupants avaient fait l'acquisition au départ, sans oublier le fameux golf qui a disparu au profit de promoteurs immobiliers, ce qui a eu pour effet de grandement déprécier l'ensemble des condos bâtis depuis quelques années. Vous allez créer des ilots de chaleur avec les différents stationnements des multi-logements, un trafic local augmentant la pollution du secteur, plus de camions, de tracteurs pour le déneigement des stationnements, moins de verdure que le plan initial qui prévoyait arbres, espaces verts et parc linéaire. Bref le projet initial était beaucoup plus harmonieux. Vous devriez revenir à la construction de condos ou unités locatives du même type que ceux actuellement construits sur la rue Du Vert.

Commentaire 10

2021-05-24 à 14:24

Pauline Michon

Totalement en désaccord avec le projet tel que présenté. Il s'avère que le projet initial était de beaucoup supérieur en terme de qualité d'environnement. Un plus grand nombre d'unités locatives va augmenter le trafic, la densité de population pour ainsi altérer notre quiétude, raison pour laquelle j'avais acheté mon unité d'habitation. Nous nous sommes fait passer le fait que le golf a miraculeusement disparu au profit de promoteurs immobiliers, et encore une fois nous allons subir des constructions sans aucun égard à notre type d'habitation. Vous devriez revenir au projet initial selon lequel nous nous sommes fait vendre la quiétude, les espaces verts etc etc

Commentaire 11

2021-05-24 à 16:52

Johanne Beauchesne

Pas d'accord avec ce projet pour les raisons suivantes` : -augmentation de la pollution par les allées et venues - les stationnements extérieurs demande de l'asphalte cela causera des îlots de chaleur en plus d'enlever de la verdure -amoncellement de neige en hiver pour la surface d'asphalte (stationnement) -amplitude du bruit causé par les véhicules et les camions de neige - augmentation de circulation de véhicules (pollution & bruit) Je suis d'accord avec la construction d'immeuble de condos tel que prévu initialement . Immeubles de 5 condos , 5 unités avec garage intérieur afin de conserver le plus de verdure tel que promis par le domaine sur le vert au début de ce projet... Merci

Commentaire 12

2021-05-24 à 19:52

Daphné Lajoie

Ce nouveau projet va totalement à l'encontre de ce qui était projeté pour le quartier dans lequel j'ai acheté une maison unifamiliale. On nous promettait un quartier aéré, vert, avec beaucoup d'espace, et la ville compte maintenant densifier le tout sans se soucier de l'impact que cela peut avoir sur la valeur foncière des maisons, et, pire encore, sur la qualité de vie dans le quartier. Les nouvelles constructions se font comme dans le Far West, sans respect des règles qui avaient été établies à l'origine et auxquelles nous, les premiers propriétaires avons dû nous soumettre par règlement notarié. Je trouve assez révoltante la façon de faire de la Ville, de livrer notre quartier aux spéculateurs et de laisser le tout se détériorer. Notre paysage sera enlaidit par de grands blocs, nos rues seront encombrées par de très nombreuses automobiles : on est en train de transformer un lieu de vie paisible en endroit achalandé et étouffant. Saint-Hyacinthe s'est souvent développée de façon chaotique, sans souci de l'harmonie urbaine, en ne pensant qu'à l'argent, j'ai l'impression que c'est encore une fois ce qui se produit, malheureusement. Il y a un dangereux manque de vision à la tête, et les conséquences d'un tel changement de zonage sont trop vite balayées du revers de la main.

Commentaire 13

2021-05-24 à 20:54

Samuel Gadbois

Bonjour, Je suis né à Saint-Hyacinthe et je reste ici depuis 36 ans. J'aime ma ville et je trouve que le domaine sur le vert apporte une version du quartier futurisme avec les espaces verts. Voilà pourquoi je ne suis pas en accord avec cette modification de règlement. Je trouve que le domaine doit conserver ses espaces verts et petits parcs déjà aménagés. Nous sommes venus à cet endroit pour la quiétude, la tranquillité, le sentier et les aménagements disponibles pour nous. De plus, on annonce une nouvelle école avec des espaces verts et de l'espace pour bien vivre avec la nature. Je ne vois pas l'intérêt de cette modification, sauf pour des raisons économiques au détriment du bien-être du secteur. J'aurais par contre aimé voir nos élus en faire plus pour conserver les propriétés uniques de ce quartier. Merci

Commentaire 14

2021-05-24 à 21:10

François Robillard

Je suis propriétaire d'une maison au Domaine sur le Vert depuis bientôt dix ans. C'était à l'époque un quartier prometteur, plein de potentiel. Il y avait une belle unité. On nous promettait des espaces communs, des zones vertes en plus grande proportion que dans d'autres quartiers. La construction de ma maison a été soumise à de nombreuses contraintes, auxquelles il était naturel de me plier, pour assurer l'uniformité de l'ensemble. Depuis, chaque année, chaque construction nous éloigne d'un quartier cohérent. Plus d'unité, aucune vision. J'apprends aujourd'hui que l'espace vert central, au lieu d'être occupé par des condos semblables à ceux qui l'entouraient à l'origine, disparaîtra sous de très nombreux logements. On choisit un endroit pour vivre parce qu'il a un certain cachet. D'un changement de règlement, d'une signature, on transforme le cœur d'un quartier au moment où il s'achève. C'est très décevant.

Commentaire 15

2021-05-25 à 10:54

Johanne Rivest

Bonjour, après réflexion je vous informe que ma position est d'être en désaccord avec le règlement mentionné.

Commentaire 16

2021-05-25 à 11:26

Fernande Gaulin

Bonjour Après réflexion je vous informe que ma position est d'être en désaccord avec le règlement mentionné, 350117 du projet original du développement mentionné. La raison de ce désaccord est particulièrement la sauvegarde du maximum d'espace vert, la limitation des automobiles stationnées dans les rues, le maintien actuel de la facilité de déneigement et l'invitation sécuritaire à la marche des résidents

Commentaire 17

2021-05-25 à 22:05

Fernand Paquet

Bonjour, « Résidence VIII (3 logements jumelés), d'habitations trifamiliales jumelées ou Résidence VIII (3 logements isolés) il faudrait appelé un chat, un chat. Ce que vous demandez c'est de transformer notre secteur résidentiel en secteur multifamilial. Ce sont des 6 logements, Nous avons déjà refusé ce plan sur la section de l'avenue des Golfeurs et St-Pierre ouest aux agents immobiliers. Comment pouvez-vous croire que nous allons laisser ce secteur de copropriétés (4 ou 5) se changer en multifamilial. Tous connaissent les difficultés qui suivront. De plus, rien de ce qui a été promis par les promoteurs dans ce secteur à été réalisé en raison de votre laxisme pendant ces dix dernières années. En voici un bref aperçu qui a été promis et signé lors de la vente : Garage privé, Architecture de Style Nouvelle Angleterre, minimum de 30 % d'espace vert, accès à tous les sentiers pédestres (Tous fermés), piste cyclables (Pas encore terminée) et parc (Inexistant) , accès au club de Golf avec rabais pour les résidents (Fermés), etc, etc. C'est inacceptable. Vous voulez que l'on entreprenne un recours collectif contre la ville pour son manque de rigueur et contre le promoteur pour ses services inexistantes ? Continuez à vous comporter comme vous le faites. Retirez ce projet et revenez au projet initial et nous resterons de bons citoyens.

Commentaire 18

2021-05-26 à 08:44

Claude Deslandes

Noté que je suis en désaccord avec la modification 350 117 du projet original du développement mentionné. Les raisons de ce désaccord sont particulièrement: la sauvegarde du maximum d'espace vert, la limitation des automobiles stationnées dans les rues, la maintien actuel de la facilité au déneigement et l'invitation sécuritaire à la marche des résidents.

Commentaire 19

2021-05-26 à 10:12

Joane Desrosiers

Avis publics 350 117 Notez que je suis en désaccord avec la modification 350 117 du projet original du développement mentionné. La raison de ce désaccord est particulièrement la sauvegarde du maximum d'espace vert, la limitation des automobiles stationnées dans les rues, le maintien actuel de la facilité du déneigement et l'invitation sécuritaire à la marche des résidents.
26-mai-2021

Commentaire 20

2021-05-26 à 11:32

Nicole Tessier

Je suis en désaccord avec la modification 350 117 pour la sauvegarde du maximum d'espace vert, la limitation des automobiles stationnées dans les rues, le maintien actuel de la facilité du déneigement et l'invitation sécuritaire à la marche des résidents. Le nombre déraisonnable de logements en triplex affectera grandement la qualité de vie actuelle du quartier.

Commentaire 21

2021-05-28 à 13:16

Jacques Rathé

Nous avons choisi le Domaine sur le Vert depuis 3 ans, ce choix fut appuie sur son concepte original a savoir: A- les espaces vert B- La qualite architecturale des maison C- Les garages interieures D - Les acces pietonniers en abondances. Je suis par consequant en desaccord avec le projet 350 117

Commentaire 22

2021-05-30 à 06:55

Claude Deslandes

Noté que je suis en désaccord avec la modification 350117 du projet du projet de développement mentionné. LES RAISONS DE CE DÉSACCORD SONT PARTICULIÈREMENT LA SAUVEGARDE DU MAXIMUM D'ESPACES VERTS, LA LIMITATION DES VÉHICULES STATIONNÉS DANS LES RUES, LA MAINTIEN ACTUEL DE LA FACILITÉ DU DÉNEIGEMENT ET L'INVITATION SÉCURITAIRE AUX MARCHEURS DANS NOS RUES.

Commentaire 23

2021-05-30 à 10:12

Josée Ouimet

Nous savons que le problème de densification se pose et nous trouvons que le projet Henderson, s'il est respecté par les constructeurs, est un beau projet. Nous souhaiterions ajouter quelques propositions à ce qui a déjà été fait, à savoir: (1) qu'une haie de cèdres entoure complètement le stationnement, même sur le côté donnant sur la rue des Golfeurs, afin qu'il n'y ait pas de nuisance lumineuse par les phares des voitures le soir et surtout qui éviterait une circulation sur le terrain voisin; (2) qu'il n'y ait pas en bordure ou près de notre terrain des bennes à ordures, (3) qu'il n'y ait pas de cabanon qui enlèverait une certaine partie gazonnée ou verte derrière les bâtiments; (4) si possible installer une haie de cèdres tout le long de la piste cyclable afin que le terrain (qui était un parc, mais qui ne l'est plus) demeure entièrement privé;

Commentaire 24

2021-05-30 à 13:49

Régent Bourque

À la lumière des projets immobiliers à venir, le projet Henderson me semble valable si toutes les demandes des résidents autour sont acceptées et mises en œuvre. J'aurais quelques propositions à faire: - une haie ceinturant tout le projet, inclurait-il une haie de cèdres pour délimiter la propriété privée le long de la piste cyclable? Ce serait apprécié afin que ça ne porte pas à confusion puisque plusieurs résidents des alentours se prévalaient et se prévalent encore de ce petit parc pour s'y promener. - une haie aussi séparant les 4 triplex jumelés se situant derrière les résidences de messieurs Bourgault, Fréchette et Riel pourrait se continuer entre le 4e triplex (sis à la pointe est de notre terrain (Bourque) et l'autre triplex qui fera dos à l'avenue des Golfeurs, afin d'éliminer, de notre côté, la luminosité des phares des voitures qui sortiront du stationnement. Aussi pour

délimiter la propriété connexe à la nôtre qui sera privée aussi, afin de limiter les déplacements des locataires qui traverseraient le parc pour aller sur la piste cyclable et ainsi passer tout près de notre terrain. On ne veut pas de sentier pédestre praticable autorisé ou non... voilà pour mes commentaires et recommandations. Merci

Commentaire 25

2021-05-31 à 11:09

Chantal Dejean

Pourriez-vous faire des condos avec les stationnements en face des bâtisses comme les condos clara sur st-pierre et mettre des arbres vous nous aviez promis un parc et ne pas ouvrir la rue sur du vert rue tres étroite et dangereuse avec des courbes difficiles de rencontrer et pas de place pour la neige, ou allez-vous mettre la neige cet hiver et pas de stationnement pour la visite , cest la seule place pour la neige et nous avons deja beaucoup de difficulte a trouver un denegueur allez-vous nous ouvrir quand nous aurons personne pour le faire ceci est un quartier residential qui na pas sa place pour des condos LOCATIFS

Commentaire 26

2021-06-01 à 09:59

Gaston Renaud

Règlement no 350-117 (district Douville); Gaston Renaud et Céline Bettez s'opposent au règlement ci-haut mentionné tel que présenté. La détérioration de notre espace vitale sera réduit à sa plus simple expression.

COURRIEL REÇU
Fernand Paquet
2021-05-25 à 22:17

Bonjour,

Que l'on nomme cela : « Résidence VIII (3 logements jumelés), d'habitations tri-familiales jumelées ou Résidence VIII (3 logements isolés) il faudrait appelé un chat, un chat. Ce que vous demandez c'est de transformer notre secteur résidentiel en secteur multifamilial. Ce sont des 6 logements. Nous avons déjà refusés ce plan sur la section de l'avenue des Golfeurs et St-Pierre ouest aux agents immobiliers. Comment pouvez-vous croire que nous allons laisser ce secteur de copropriétés (4 ou 5) se changer en multifamilial. Tous connaissent les difficultés qui suivront. De plus, rien de ce qui a été promis par les promoteurs dans ce secteur à été réalisé en raison de votre laxisme pendant ces dix dernières années. En voici un bref aperçu qui a été promis et signé lors de la vente : Garage privé, Architecture de Style Nouvelle Angleterre, minimum de 30 % d'espace vert, accès à tous les sentiers pédestres (Tous fermés), piste cyclable (Pas encore terminée) et parc (Inexistant) , accès au club de Golf avec rabais pour les résidents (Fermé), etc, etc. C'est inacceptable. Vous voulez que l'on entreprenne un recours collectif contre la ville pour son manque de rigueur et contre le promoteur pour ses services inexistantes ?

Continuez à vous comporter comme vous le faites.

Retirez ce projet et revenez au projet initial et nous resterons de bons citoyens.

Un citoyen en colère.

Fernand Paquet
Directeur et administrateur.